

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominiquep. 2
Meubles Bernard Tanguayp. 3
Procès-verbal (résumé)p. 4
Relevé 24p. 5
SARCAp. 6
Comptes de taxes 2023p. 7
Chronique historiquep. 8
Bibliothèquep. 9
Des nouvelles de la Fabriquep. 10
FADOQp. 11
Camp de jourp. 12 et 13
Programmation des Loisirsp. 14 et 15
Le saviez-vous?p. 16
Nos professionnelsp. 17 à 19
Budget 2023p. 20

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au
recep@st-dominique.ca



www.st-dominique.ca

À NE PAS MANQUER!

Vener céléprer l'hiver sur notre sentier 3 FÉV. de glace illuminé

2023

DÈS 18 H

IGLOO

SERVICE DE BAR (\$)
(SHOOTER ET CAFÉS AROMATISÉS)
AU PROFIT DE LA CAFÉTÉRIA DE L'ÉCOLE

FEU

DJ

PATINAGE

TIRE SUR NEIGE

QUEUES DE CASTOR

PARCOURS GONFLABLES

ANIMATIONS LUMINEUSES









District nº 1



District nº 2



District nº 3



District nº 4



District nº 5



District nº 6





Administration

450 774-9939

Adjointe administrative Geneviève Phaneuf	poste 7
Adjointe à la direction Catherine Matte-Perreault	
Service d'inspection Eddy Perez	poste 2
(Disponible les lundis, mardis et jeudis)	

Directrice générale et greffière-trésorière

Christine Massé

Coordonnatrice aux finances

Patricia Gagnépost	te 4
--------------------	------

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin

Coordonnatrice des loisirs département culturelposte 6 Coordonnatrice des loisirs

Valérie Lauzonposte 5

Greffière adjointe

Jolyane Lamarche

Services publiques

Service d'urgence	911
Bibliothèque Saint-Dominique	
Fabrique Saint-Dominique	
École de la Rocade	
SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond)	1 855-472-5700
Contrôle animalier	

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant le premier jour du mois, avant 11 h.

Coordonnées

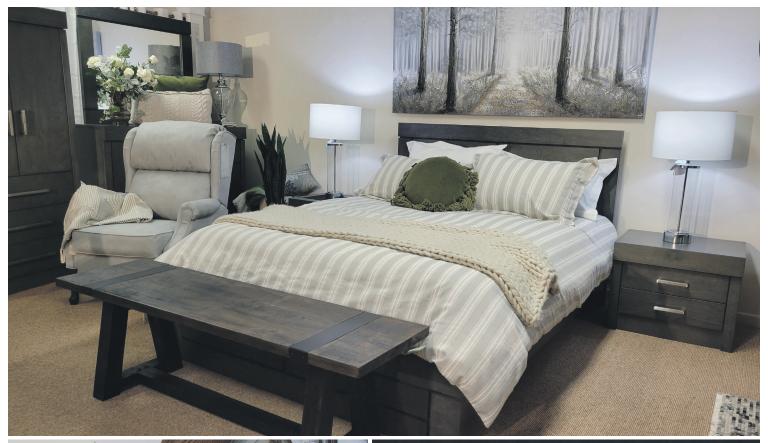
Bureau municipal: 1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) JOH 1LO

Téléphone: 450 774-9939 • www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.





Venez profiter de nos rabais!

ENTREPRISE FAMILIALE

PRODUITS DE QUALITÉ



meublesbernardtanguay.com / 450-773-0785



▶ PROCÈS-VERBAUX DU 12 DÉCEMBRE 2022



PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DES MASKOUTAINS | MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

RÉSUMÉ DES PROCÈS-VERBAUX DES TROIS SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE, TENUES LE 12 DÉCEMBRE 2022, À 18 H 30, 18 H 45 ET 19 H.

CONSEIL

- > Le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 telles que présentées.
- > Le Conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 tel que présenté.
- > Le Conseil municipal adopte la mise à jour du manuel des employés qui sera effectif à compter du 1er janvier 2023.
- > Le Conseil municipal approuve les dépenses relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet Projets particuliers d'amélioration.

LÉGISLATION

> Adoption du Règlement 2022-392 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2023

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 10 janvier 2023, à 20 h.

CONSEIL

- > Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022 ainsi que des trois séances extraordinaires du 12 décembre 2022.
- > Le Conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 30 015,81 \$ et les comptes payés au montant de 262 458,37 \$.
- > Le Conseil municipal adopte les modifications apportées au manuel des employés.
- > Le Conseil municipal accepte le renouvellement du bail avec la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe pour l'espace réservé au fonctionnement du guichet automatique.
- > Le Conseil municipal autorise la signature d'une entente avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe afin de décrire les rôles et les responsabilités de chacun ainsi que les montants prévus pour effectuer le déneigement des trottoirs d'accès de l'école et de la bibliothèque.

- > Le Conseil municipal adhère à l'Entente intermunicipale pour la fourniture de services pour l'inspection et le service d'accompagnement de la bande de protection des rives 2022-2026 de la MRC des Maskoutains.
- > Le Conseil municipal signifie à la ville de Saint-Hyacinthe son intérêt à signer une entente intermunicipale d'entraide relative aux équipes spécialisées du service de sécurité incendie.
- > Le Conseil municipal accepte le contrat d'entretien mixte avec le ministère des Transports du Québec pour la Route 137.
- > Le Conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que la coordonnatrice aux loisirs à transiger avec la Sûreté du Québec afin de pouvoir valider les antécédents des gens œuvrant pour la municipalité, particulièrement pour le service des loisirs comportant une majorité de clientèle jeunesse.
- > Le Conseil municipal procède à l'embauche de madame Myriam Ménard afin d'occuper le poste de coordonnatrice à la vie culturelle avec le statut d'employé permanent à temps plein.
- > Le Conseil municipal, en modifiant la résolution 2022-157, autorise madame Valérie Lauzon à signer tout document relatif au dépôt de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets, Automne 2022, fait par le Fonds de développement rural afin de procéder à l'aménagement du parc Archambault.

LÉGISLATION

> Le Conseil municipal adopte le Règlement 2022-391 modifiant le Règlement 2022-388 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de la municipalité.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procèsverbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procèsverbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.

> RELEVÉ 24 DU CAMP DE JOUR MUNICIPAL



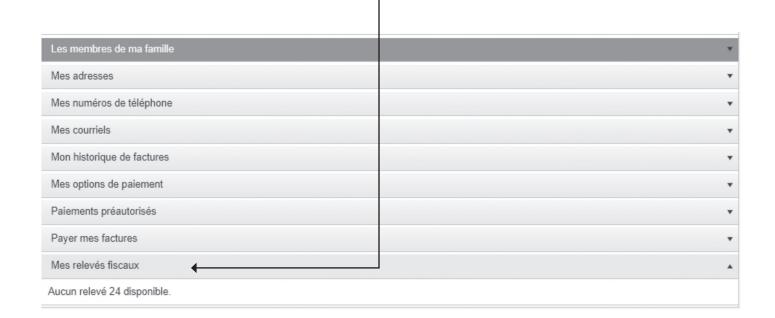
LE RELEVÉ 24 POUR LE CAMP DE JOUR DE L'ÉTÉ 2022

SERA DISPONIBLE SUR VOTRE COMPTE CITOYEN VOILÀ AU PLUS TARD LE 28 FÉVRIER.

C'est seulement l'adulte responsable qui a effectué le paiement du camp qui recevra un relevé 24. Nous vous invitons à vérifier que votre dossier soit à jour avant le 31 janvier.

Pour toute question, il est possible de communiquer avec le service des loisirs.

Aucun relevé papier ne sera envoyé. Il est de votre responsabilité de le récupérer sur votre compte citoyen dans la section loisirs / mon profil / mes relevés fiscaux.





SE PRÉPARER POUR UN RETOUR AUX ÉTUDES!

Si vous ou votre enfant avez l'idée d'aller étudier à la formation professionnelle ou au cégep à l'automne 2023, la date limite d'inscription est le 1^{er} mars. D'ici là, des actions peuvent être menées afin de confirmer un choix de formation.

Les institutions scolaires ouvrent leurs portes afin d'accueillir les futurs étudiants pour qu'ils découvrent les lieux et leurs différents programmes. Dans la région Maskoutaine, l'école professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) offrira une soirée porte ouverte le 1er février 2023 de 16h30 à 19h30. Du côté du cégep de Saint-Hyacinthe, l'édition hivernal des portes ouvertes se tiendra le 17 janvier de 18h à 20h. Ces événements sont une source importante d'information! Tout d'abord, vous pouvez discuter avec les enseignants des programmes afin de comprendre d'avantage ce qui est enseigné en classe. Également, vous prenez conscience du déplacement que vous avez à faire pour vous rendre à l'école, si c'est à l'extérieur de votre ville. Il peut aussi être rassurant d'y aller comme visiteur en premier lieux pour vous retrouver à l'intérieur de l'édifice.

L'activité élève d'un jour est aussi un outil à utiliser afin de valider son choix professionnel. Il est possible de participer à cette activité dans la plupart des institutions scolaires. Cela consiste à passer une demi à une journée complète dans le programme sélectionné. Les visiteurs sont accompagnés par des étudiants du programme ainsi que par les enseignants. Les formulaires d'inscription sont généralement bien identifiés sur les sites des centres de formation professionnel et des cégeps.

Vous pouvez être accompagné d'un ou d'une conseillère d'orientation ou d'information scolaire dans ce processus. Si votre enfant fréquente actuellement une institution secondaire, professionnelle ou collégiale, il a accès aux services d'orientation. Si vous ou votre enfant n'êtes pas actuellement en formation, les résidents de la MRC des Maskoutains ont accès gratuitement aux services SARCA du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Communiquez avec Audrey, conseillère, qui pourra vous accompagner dans ce processus.

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle audrey.gatineau@csssh.gouv.gc.ca • 450 773-8401, poste 6731









INFORMATION IMPORTANTE POUR LES COMPTES DE TAXES 2023

Votre compte vous sera transmis par la poste d'ici la fin février. Voici les possibilités qui s'offrent à vous pour effectuer le paiement.

Lieu	Moyens de paiement		
Au bureau municipal	Par chèque ou par carte de débit.	Une boîte aux lettres est à votre disposition en dehors des heures d'ouverture. Il est important de mettre le chèque dans une enveloppe et inscrire le numéro de matricule ou l'adresse.	
Par la poste	1199, rue Principale, Saint-Dominique, Québec, JOH 1LO		
Via votre institution financière	En ligne, sur le site de votre institution.	Directement au comptoir de votre institution.	

★ NOUVEAUTÉ ★Maintenant possible de payer en 4 versements

Votre compte de taxes est payé par votre institution financière à même votre hypothèque?

Il est de votre responsabilité de faire parvenir votre nouveau compte de taxes à votre institution.

Vous souhaitez obtenir de l'information supplémentaire sur votre compte de taxes : 450-774-9939

C'EST PLUS QU'UNE HISTOIRE DE CARRIÈRE





Le curé Lemieux : au service des jeunes et des arts

Joseph-Hector Lemieux devient le 14e prêtre résidant de Saint-Dominique en juillet 1962. Il demeure en poste jusqu'en juillet 1965 alors qu'il est envoyé à Saint-Césaire. Né à Saint-Hugues le 27 septembre 1910, il fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Ordonné prêtre en 1936, il enseigne dans son alma-mater. Lorsqu'il est vicaire de la paroisse Christ-Roi à Saint-Hyacinthe, de 1944 à 1954, il s'occupe de l'organisation des loisirs et forme la première OTJ de la ville. Grand mélomane, il fonde en 1947 les Compagnons de l'Art dans le but d'initier les jeunes à la musique classique. Il est surtout connu comme étant l'un des membres fondateurs des Jeunesses Musicales du Canada. À l'été 1951, il participe à l'inauguration du camp musical d'Orford.

Comme on peut le constater, le curé Lemieux a deux grands intérêts: la musique et le bien-être des jeunes. Dès son arrivée à Saint-Dominique, il décide de mettre sur pied une chorale. En octobre 1962, s'ouvre le grand concile Vatican II. L'Église entre dans un renouveau liturgique et l'abbé Lemieux est convaincu que la musique peut être une façon de conserver l'intérêt des paroissiens pour la religion. Le curé Lemieux donne lui-même des cours de chant à ses paroissiens possédant une belle voix et voulant s'impliquer dans la chorale.

Dès l'automne 1962, il promet aux jeunes qu'ils auront une patinoire. Elle est promptement installée derrière l'école avec l'aide de bénévoles de la paroisse. C'est également durant le règne du curé Lemieux qu'est formé un comité pour demander l'incorporation du « Service des Loisirs de Saint-Dominique ». Ce service fondé en 1953, n'avait pour l'instant servi qu'à la mise en œuvre d'un



Joseph-Hector Lemieux, Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe, Fonds CH001, Séminaire de Saint-Hyacinthe.

jeu de croquet, très majoritairement utilisé par les hommes. Plusieurs paroissiens, avec l'aval de leur curé, décident qu'il est temps que des loisirs accessibles également aux femmes et aux jeunes soient disponibles. Le Service des Loisirs est finalement incorporé le 4 mars 1963. Les réunions se tiennent au sous-sol de l'église.

Avant de quitter la paroisse, le curé Lemieux s'investit dans un autre grand projet qui lui tient à cœur. Il veut remplacer le vieil orgue électronique par un orgue Casavant. Il parvient à en trouver un à Saint-Pascal de Kamouraska. L'instrument qui possède 13 jeux, date de 1900 mais est encore en très bon état. Le curé Lemieux l'obtient pour la somme très raisonnable de 500,00\$. Grâce à la générosité des paroissiens, on parvient à amasser une somme de près de 2500,00\$ qui défraie les coûts d'installation et de réparation de l'orgue. Nul doute que le curé Lemieux ressent une grande satisfaction de voir trôner ce magnifique instrument dans le jubé de l'église de Saint-Dominique.

Le curé Joseph Lemieux prend sa retraite en 1989. Il se retire au Séminaire de Saint-Hyacinthe où il s'occupe des archives et de la bibliothèque. Il meurt subitement le 16 mars 1994.

Martin Ostiguy, historien, Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

LUNDI FERMÉ

MERCREDI 17 H 30 À 20 H 30

VENDREDI FERMÉ

MARDI 17 H 30 À 20 H 30

JEUDI 17 H 30 À 20 H 30

SAMEDI 9 H À 15 H



> DES NOUVELLES DE LA FABRIQUE



Au fil des jours...

A NOTRE PRIÈRE

GERTRUDE THERRIEN, décédée à Saint-Hyacinthe le 16 décembre 2022, à l'âge de 95 ans, épouse de feu Camille Delage. Elle laisse dans le deuil son fils Denis (Louise Lapalme), ses quatre petits-enfants, ses dix arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Les funérailles ont été célébrées le 27 décembre 2022 en l'église de Saint-Dominique, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial.

PAUL-ANDRÉ BLOUIN, décédé à Saint-Hyacinthe le 18 décembre 2022, à l'âge de 84 ans, époux de feu Gisèle Dupont. Il laisse dans le deuil ses enfants Gaétan (Mireille Piétracupa), Jacques (Chantal Beauregard), ses cinq petits-enfants, son arrière-petite-fille, ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Les funérailles ont été célébrées le 7 janvier 2023 en l'église de Saint-Dominique.

CAPITATION ANNUELLE

Chaque année les paroisses de notre diocèse sollicitent leurs paroissiens et paroissiennes pour la capitation annuelle (dîme).

Le coût de la dîme pour l'année 2023 est de 75\$ par personne. Il s'agit d'un geste de solidarité qui manifeste l'implication de tous et toutes pour la vie de notre paroisse.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2023 pour payer la dîme. **Merci à tous et celles qui ont payé la dîme de 2022.**

Nous vous invitons à être généreux selon vos moyens financiers. **Merci pour votre collaboration et votre amour de votre Église.**

MERCI À NOS ANNONCEURS

Nous savons tous que la publication de notre Semainier paroissial est rendue possible grâce à l'apport financier de nos annonceurs.

Les paroissiennes et les paroissiens peuvent leur démontrer tangiblement leur reconnaissance par leur encouragement.

ASSEMBLE GÉNÉRALE DES PAROISSIENNES ET DES PAROISSIENS

Le 4 décembre 2022, après la messe, s'est tenue l'Assemblée générale des paroissiennes et des paroissiens.

Michelle Boucher a été élue marguillière pour un mandat de 3 ans en remplacement de Simon Boucher.

Merci à Simon pour les 6 années passées à l'Assemblée de la Fabrique et félicitations à Michelle, nouvelle marguillière!

Souhaits en ce début d'année

Que cette nouvelle année vous donne de rester confiant, de croire en vous, de vous soutenir les uns les autres, de vous aimer, de ne surtout pas céder à la peur et de continuer d'avoir des rêves et des projets.

Que l'année 2023 soit une merveilleuse année, une année où la santé doit être préservée car c'est notre bien le plus cher, une année d'amour et de partage, une année riche en rencontres et découvertes... bref une année exceptionnelle.

Que vous puissiez accéder à la paix, au bonheur, à la joie au travers de l'amour. Et que le Seigneur vous bénisse et vous garde!

Que le Seigneur fasse briller sur vous son visage, et qu'il vous prenne en grâce!

Bonne Année 2023!

Luc Richard, votre curé.



Âge d'Or de St-Dominique

Bonjour à tous,

Prochaines activités :

Exercices de viactive : Veuillez noter que Viactive fera relâche <u>en janvier, février et mars.</u> Les exercices seront de retour le 27 mars 2023

Jeux divers : Cartes, Parcheesie, Billard. etc. Tous les mardis de 13h30 à 17h. C'est gratuit

Bingo: Prochain bingo le 9 janvier 2023 à 19 h. Au sous-sol de l'église.

Souper des anniversaires :

Le souper des anniversaires aura lieu le 24 janvier 2023. S.V.P. téléphonez au moins 10 jours à l'avance pour réserver votre place. Téléphonez à Thérèse Dion au 450-773-1164 ou à Denise Paradis au 450-774-0729.

Merci à tous nos commanditaires pour le souper de Noël

Boulangerie Ménard St-Dominique Bronzage & esthétique St-Dominique

Coiffe-Ongle-Diane St-Dominique Dépanneur Station Service St-Dominique

Fabrique St-Dominique FADOQ St-Dominique

Johanne Bernier Marché St-Dominique

Meubles Bernard Tanguay Miel Dubreuil St-Dominique

Municipalité St-Dominique Volailles Aux Grains Dorés

St-Dominique

Le C.A. de l'Âge d'Or par Denise Paradis secrétaire.



CAMP DE JOUR 2023

St-DOS

Inscription pour le programme d'accompagnement

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR

Pour les enfants ayant des besoins particuliers

« Région de Saint-Hyacinthe »



Du personnel embauche par votre municipalite, ayant pour mandat de faciliter l'intégration de votre enfant et sa participations aux activités estivales.

- Pour un enfant de 5 à 12 ans
- ·Pour un résident de Saint-Dominique
- ·Pour un enfant présentant une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme

Les parents qui inscrivent un enfant ayant des besoins particuliers doivent obligatoirement faire la demande d'accompagnement qui favorisera la participation de leur enfant durant les activités régulières du camp de jour.

Si un diagnostic de TED ou TSA a été posé, si votre enfant possède une incapacité physique ou intellectuelle, le programme d'accompagnement offert par la municipalité de Saint-Dominique lui est destiné. Selon ses capacités, votre enfant pourra être jumelé à un animateur à l'intégration ayant pour mandat d'encourager sa participation aux activités.

Date limite: 1er mars 2023



LE CAMP DE JOUR RECRUTE DES ACCOMPAGNATEURS

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT PERMET DE FAVORISER L'INTÉGRATION ET DE PERMETTRE LA PARTICIPATION D'ENFANTS AUX PRISES AVEC UN HANDICAP OU UN BESOIN PARTICULIER AUX ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DU CAMP.

Pour postuler: loisirs@st-dominique.ca



PROGRAMMATION LOISIRS



NOUVEAU TU AS ENVIE D'UN COURS QUI SORT DE L'ORDINAIRE?

Inscristoi au KANGOO JUMPS

10 SEMAINES 90s AVEC TES BOTTES 135\$ AVEC BOTTE EN LOCATION 14 ANS ET PLUS

Inscription sur VOILÀ dès le 11 janvier

SOCCER INTÉRIEUR

Inscription sur VOILA dès le 11 janvier



LUNDI 18 H 8 semaines 3 à 10 ans

55\$

PROGRAMMATION LOISIRS



Atelier de Théâtre 6 à 17 ans

Mercredi à 18 h

10 semaines 75\$

Inscription sur VOILA dès le 11 janvier



COURS DE DANSE Inscription sur VOILÀ dès le 11 janvier



10 semaines 75\$



Mardi 3 à 5 ans 18 h 6 à 12 ans 18 h 45

Mercredi JANVIER à 18 h

ATELIER DE BRICOLAGE

BIBLIOTHEQUE **1250 RUE PRINCIPALE**





POUVOIR DE PROJETER LA NEIGE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

La période hivernale arrivant à grands pas, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la Loi sur les compétences municipales prévoit expressément le pouvoir des municipalités locales de projeter la neige, qui recouvre une voie publique, sur les terrains privés contigus :

« 69. Toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. »

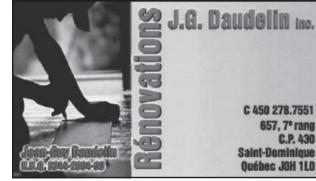
Au sens de cette loi, une voie publique « inclut toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui n'est pas du domaine privé, ainsi que tout ouvrage ou installation, y compris un fossé, utile à leur aménagement, fonctionnement ou gestion » (art. 66).

Nos professi













DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc. Conseiller en sécurité financière Représentant en épargne collective www.donaldbergeron.ca SF: 1866798-2948

SFL Gestion de patrimoine Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0 T: 450 798-2948 | F: 450 798-2566 www.sfl.com









657, 7° rang C.P. 430

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.







Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0



1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0 T. **450.774.3535** | F. 450.768.5486



Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

1206 rue Principale, Saint- Dominique. 450-773-3735 @ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard



- Service de vaccum
- · Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuvaux
- · Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- Vente Bionest
- · Vente de fosse septique
- Drainage
- · Service d'ingénieur





450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie



À vendre par le proprio ...et son courtier!



Courtier immobilier résidentiel



450 779-8465

msansoucy@propriodirect.com







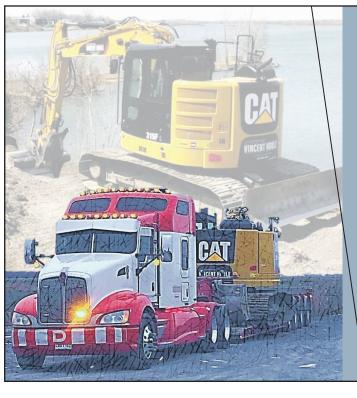
Entreprise située à Saint-Dominique!



COMMERCIAL AGRICOLE INDUSTRIEL

- INSPECTION ET LOCALISATION PAR CAMÉRA
- PLANCHER CHAUFFANT
- AÉROTHERME
- GAZ NATUREL ET PROPANE
- CHAUFFAGE VAPEUR, RADIANT, AU BOIS
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE





LES ENTREPRISES

VINCENT HOULE

EXCAVATION · LOCATION

846, route 137 Nord, Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0

450 502-9797

entvincenthoule@outlook.com

- EXCAVATION résidentielle et commerciale
- DÉMOLITION
- TRANSPORT de tout genre Canada, Ontario, États-Unis
- TRANSPORT HORS NORME "Over Size"

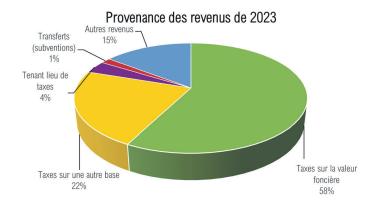




REVENUS	2022	2023	
Taxes sur la valeur foncière	2 743 252,00 \$	3 142 583,00 \$	
Taxes sur une autre base	1 070 974,00 \$	1 040 334,00 \$	
Tenant lieu de taxes	173 560,00 \$	131 652,00 \$	
Transferts (subventions)	75 205,00 \$	956 578,00 \$	
Autres revenus	695 891,00 \$	1 185 337,00 \$	
(services rendus, imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts)			
TOTAUX DES REVENUS	4 758 882,00 \$	6 456 484,00 \$	

DÉPENSES	2022	2023
Administration	606 712,00 \$	763 230,00 \$
Sécurité publique	914 563,00 \$	976 395,00 \$
Transport	1 090 985,00 \$	1 174 840,00 \$
Hygiène du milieu	1 306 188,00 \$	1 317 290,00 \$
Santé et bien-être	3 600,00 \$	2 200,00 \$
Urbanisme	149 125,00 \$	182 230,00 \$
Loisirs et culture	776 235,00 \$	750 918,00 \$
Frais de financement	197 600,00 \$	197 590,00 \$
Résultat avant affectations	5 045 008,00 \$	5 364 693,00 \$
Conciliation à des fins fiscales		
Immobilisation	(640 500,00) \$	(800 050,00) \$
Remboursement de la dette	274 185,00 \$	228 735,00 \$
Activité d'investissement	80 189,00 \$	1 663 106,00 \$
TOTAL	4 758 882,00 \$	6 456 484,00 \$

Exemple d'un compte de taxes 2023 pour une résidence unifamiliale moyenne Évaluation : 240 000 \$				
	20	22	20	23
Foncière générale	1 404,00	\$	1 624,80	\$
Vidange des étangs	38,88	\$	38,64	\$
Entretien aqueduc	150,00	\$	175,00	\$
Entretien égout	231,00	\$	231,00	\$
Matières résiduelles	114,00	\$	114,00	\$
Matières recyclables	54,00	\$	54,00	\$
Matières putrescibles	71,00	\$	71,00	\$
Total	2 062,88	\$	2 308,44	\$



BUDGET 2023

MOT DU MAIRE

Chers citoyens et citoyennes de Saint-Dominique,

L'année 2023 débute et le temps est venu de faire le point sur les réalisations terminées en 2022 et ce que nous réserve 2023.

Au cours des dernières années, d'importants, mais nécessaires projets d'investissements furent lancés dans notre municipalité et se sont terminés dans une même année. Le projet d'agrandissement de l'école de la Rocade, en partenariat avec le Centre de services scolaire, permet maintenant à Saint-Dominique d'offrir des espaces et des équipements de qualité tant au niveau de la bibliothèque que pour les loisirs. Cela nous permet également de répondre aux normes requises en matière de sécurité civile. Notre service incendie a finalement pris possession d'un nouveau véhicule qui remplace un camion qui était devenu inutilisable.

Pour 2023, dans la suite de notre programme de mise à niveau et d'entretien de nos infrastructures, nous procéderons à une réfection complète de la rue Roy dont les analyses effectuées révèlent des signes de désuétudes évidents.

Du côté des loisirs, vous remarquerez une très belle programmation présentant plusieurs nouveautés. Nous commencerons par une fête d'hiver qui aura lieu le 3 février. N'hésitez pas à participer en grand nombre, c'est pour vous que ces activités sont organisées et c'est ce qui motive et assure le dynamisme de notre équipe.

Je souligne aussi le travail exceptionnel des gens qui œuvrent auprès de notre municipalité et qui forment une équipe compétente et efficace. Je mentionne aussi l'implication de nos citoyens auprès des différents comités et organismes. C'est en additionnant l'apport de chaque personne que l'on obtient un milieu de vie agréable et dynamique comme le nôtre.

En terminant, je voudrais souhaiter à tous les Dominiquois et Dominiquoises une très belle année 2023.

Hugo Mc Dermott, maire

Le 12 décembre 2022, le conseil a adopté le budget de la municipalité pour l'exercice 2023 dont les détails sont exposés ci-contre. Nous sommes tous conscients que de boucler les budgets municipaux devient un exercice difficile d'année en année, les exigences et responsabilités auxquelles nous devons répondre étant en constante évolution. C'est pourquoi je voudrais joindre ma voix à celles des différents maires et mairesses qui demande aux différents niveaux de gouvernance de revoir le financement des municipalités en exposant que le modèle actuel basé sur la taxation foncière a atteint ses limites.

